

REVUE DE PRESSE UCIL



**OCTOBRE
2025**

La vie de nos quartiers se raconte aussi à travers les pages de la presse.
Cette revue propose une sélection d'articles parus dans *Le Progrès*, *Rue 89* et d'autres médias sur l'actualité de Lyon et ses environs

DES ARRONDISSEMENTS PRIS POUR CIBLE ? DÉCOUVREZ OÙ LA "SULFATEUSE À PV" PASSE LE PLUS À LYON

Des arrondissements pris pour cible ? Découvrez où la "sulfateuse à PV" passe le plus à Lyon – LyonMag

Selon les chiffres 2024, certains arrondissements semblent bien plus dans leur viseur que d'autres.

Deux voitures équipées du système LAPI (lecture automatique des plaques d'immatriculation), surnommées "sulfateuses à PV", sillonnent quotidiennement Lyon pour vérifier le paiement du stationnement. Les chiffres 2024 viennent de tomber, révélant où les contrôles ont été les plus intenses.

Avec 536 655 contrôles en 2024, soit 29,72 % du total lyonnais, le 6e arrondissement est de loin le plus scruté. Ce chiffre s'explique en partie par le fait que le secteur concentre également le plus grand nombre de places payantes : 9 941, soit près d'un quart du total de la ville.

Derrière, on retrouve le 2e arrondissement, avec 281 210 contrôles (15,57 %) pour 4 366 places payantes. Un volume qui interroge, puisqu'il dépasse celui de plusieurs secteurs plus vastes et plus fournis en stationnement, comme le 3e le 4e ou le 7e.

En ce sens le maire du 2e, Pierre Oliver, ne décolère pas. L'élu dit avoir été alerté par des commerçants et des habitants qui "n'arrêtent pas de voir passer le véhicule" chargé de vérifier les paiements. Selon lui, "des agents ont indiqué avoir pour consigne de passer plus souvent dans le 2e et dans le 6e.

L'élu dénonce ce qu'il considère comme une logique de sanction ciblée : "Le maire de Lyon concentre les contrôles dans les secteurs qui n'ont pas voté pour lui, pour racketter les automobilistes. C'est une politique punitive des Verts."

Le 3e arrondissement ferme quant à lui le trio de tête, avec 276 132 contrôles, soit 15,29 % du total, pour 7 993 places payantes.

La Ville parle d'un "équilibre" entre arrondissements

La municipalité lyonnaise rejette fermement ces accusations. Dans sa réponse, elle rappelle que les chiffres évoqués proviennent du bilan annuel des contrôles 2024 et traduisent un travail proportionné au nombre de places payantes dans chaque arrondissement. "La répartition des contrôles effectués par les ASVP est en adéquation avec la répartition réelle des places payantes", précise la Ville, qui évoque un "maillage équilibré et cohérent du territoire."

Les écarts observés d'un arrondissement à l'autre seraient liés à "l'organisation opérationnelle des tournées", conçues pour couvrir efficacement l'ensemble du périmètre payant.

La municipalité rappelle enfin que le système LAPI, utilisé par deux véhicules depuis 2020, vise à améliorer un taux de paiement historiquement faible à Lyon, autour de 20 % en 2019, et à garantir une meilleure équité entre usagers.

De son côté, Valentin Lungrenstrass (EELV), adjoint à la mobilité, dénonce une tentative de récupération politique : "En aucun cas, nous n'intervenons sur l'organisation des tournées. M. Oliver cherche à créer une fausse polémique à partir de chiffres qu'il a en main depuis plus de six mois."

Le classement complet des contrôles 2024 à Lyon, établi à partir des données du système LAPI, permet de mesurer la répartition réelle des vérifications sur le territoire :

- 6e arrondissement : 536 655 contrôles (29,72 %) – 9 941 places payantes – 53,98 contrôles par place
- 2e arrondissement : 281 210 contrôles (15,57 %) – 4 366 places payantes – 64,41 contrôles par place
- 3e arrondissement : 276 132 contrôles (15,29 %) – 7 993 places payantes – 34,55 contrôles par place
- 7e arrondissement : 215 371 contrôles (11,93 %) – 6 658 places payantes – 32,35 contrôles par place
- 4e arrondissement : 171 190 contrôles (9,48 %) – 4 956 places payantes – 34,54 contrôles par place
- 9e arrondissement : 124 612 contrôles (6,90 %) – 3 253 places payantes – 38,31 contrôles par place
- 1er arrondissement : 75 475 contrôles (4,18 %) – 2 583 places payantes – 29,22 contrôles par place
- 5e arrondissement : 65 209 contrôles (3,61 %) – 1 598 places payantes – 40,81 contrôles par place
- 8e arrondissement : 59 973 contrôles (3,32 %) – 2 175 places payantes – 27,57 contrôles par place

Total Lyon : 1 805 827 contrôles pour 43 523 places payantes (41,49 contrôles/place).

340 LOGEMENTS, UNE ÉCOLE ET DES COMMERCES : CE QUARTIER DE L'OUEST LYONNAIS VA « CHANGER DE VISAGE »

À l'horizon 2030, le quartier Bel Air de Francheville va se métamorphoser, avec l'arrivée de plus de 300 logements, une école, de nombreux commerces et d'une maison médicale. La Métropole de Lyon a lancé la concertation auprès du public, qui se poursuivra jusqu'au 21 novembre. Niché entre le chemin des Aubépines et l'avenue de la Table de Pierre, dans le quartier Bel-Air à Francheville, voilà quinze ans que ce site industriel, anciennement propriété d'Auriva, est à l'abandon. En 2019, le foncier – qui comprend également le pré aux Taureaux de l'autre côté du chemin des Aubépines – a été acquis par Eiffage, partenaire de la Ville de Francheville et la Métropole de Lyon, en vue de transformer le site de 5,65 hectares en quartier mixte, comprenant des logements, des activités économiques et des espaces publics, à l'horizon 2030.

15 % de logements accessibles à la propriété

Fin septembre, la Métropole de Lyon a validé la déclaration de projet. Sur la partie Nord (La Taurellerie), un ensemble immobilier mixte – comprenant 340 logements, des activités économiques et des espaces publics – est attendu sur une surface plancher de 26 100 m². « Tout un quartier va être changé et en mieux. L'aménagement respectera le cadre de vie, avec des bâtiments plus bas que d'autres, il y aura des espaces verts, avec la préservation d'arbres remarquables, des commerces. Ce projet va permettre d'avoir une vraie vie de quartier », précise la maire LR de Francheville, Claire Pouzin.

« Une belle victoire »

Côté logements, 40 % seront abordables, avec 25 % de logements sociaux et 15 % de logements en bail réel solidaire (BRS). L'édile salue l'arrivée de ces logements « qui favorisent l'accès à la propriété » : « On s'est battus pour qu'il y ait moins de logements sociaux et plus de BRS. C'est une belle victoire. » Des commerces et une maison médicale viendront compléter l'ensemble.

L'école Bel-Air enfin sur les rails

Sur la partie sud (Pré aux Taureaux) est prévue la construction de la nouvelle école Bel-Air. Le terrain a été acquis 3,2 millions d'euros par la municipalité : « Cette nouvelle école maternelle et élémentaire, très attendue par le quartier, devrait accueillir plus d'une quinzaine de classes, contre 13 actuellement », précise la maire. Qui se réjouit de l'avancée de ce projet « en stand-by depuis trop longtemps ».

Rappelons que ce projet d'école avait été à l'origine de la scission entre l'ancien maire et sa majorité, ce qui avait conduit aux élections anticipées début 2025. Sur ce terrain, un parc public de 6 300 m² sera créé, ainsi qu'un relais petite enfance et des locaux associatifs. La requalification de voirie existante, la RD489 ainsi que les chemins du Moulin du Got et des Aubépines, est également programmée.

Lyon 1er/2e

Trafic limité en Presqu'île : une nouvelle borne ZTL sort de terre, la fin des « gros travaux »

La zone à trafic limité (ZTL) de Lyon gagne en consistance. Aux portes de la rue Édouard-Herriot (2^e), les travaux d'installation de la troisième borne de contrôle d'accès sont presque terminés. Mise en service immédiatement. Deux autres unités, rue Childebert (2^e) et rue Constantine (1^{er}), compléteront le dispositif.



Mise en service imminente de la borne ZTL, rue Édouard-Herriot. Photo Pascal Pierart

Les commerçants et riverains du nord de Bellecour peuvent souffrir. Après plus de quatre mois de chantier aux portes de la rue Édouard-Herriot (2^e), artère centrale de la Presqu'île, l'installation de la borne d'accès à la zone à trafic limité (ZTL) s'achève. « Les gros travaux sont terminés », indique la Métropole, sollicitée par *Le Progrès*. Ne reste donc que « les finitions » : marquage, signalisation et boucles de détection.

La mise en service de cette nouvelle borne, la 3^e après celles des rues Gentil et Port-du-Temple, est immédiate : les barrières sont levées, les blocs de béton en place. Quant au plot rétractable, il se lèvera pour la première fois mercredi 12 novembre, à 13 heures.

Cinq entrées au total

Pour cette opération, signale la Métropole, « un réaménagement global de l'espace public a été réalisé, avec des reprises de bordures et du dallage ». Elle ajoute qu'en plus de la borne, des caméras, « notamment cel-

Activation progressive jusqu'en 2026

La mise en route de la 4^e borne, rue Childebert, où les travaux ont commencé depuis quelques semaines, intervient « avant la fin du mois de novembre », promet la Métropole. Enfin, l'ultime porte d'entrée de la ZTL verra le jour, rue Constantine, à l'horizon 2026.

• Rémi Liogier

Villeurbanne

Un deuxième poste mobile de police municipale pour la ville

Villeurbanne se dote d'un nouveau poste mobile de police municipale. Le dispositif ? Trois agents qui vont à la rencontre des Villeurbanais sur les lieux de marché ou de grands événements et qui peuvent recueillir leurs doléances dans leur fourgon mobile.

Et de deux. Quatre ans après la mise en place d'un premier poste mobile de police municipale, Villeurbanne vient de doubler le dispositif. « C'était un engagement de campagne. Initialement, on avait pensé à un poste fixe, mais en discutant avec les agents de la police municipale, on a changé de stratégie », dévoile le maire (PS) de Villeurbanne, Cédric Van Styvendaal.

Sur la place Victor-Balland, en ce mercredi matin, trois agents « flottent » sur 300 mètres, à portée de discussion des marchands ou de leurs clients en ce jour de marché. « Les permanences ont été choisies en fonction des jours de marché. Ça nous permet un contact privilégié avec les habitants, d'aller vers ceux qui ne viendraient pas à nous », développe Lionel Michaudon, directeur de la po-

lice municipale (PM) de Villeurbanne depuis janvier 2002.

Signaler des nuisances, des infractions...

« Les habitants peuvent ainsi effectuer leurs démarches administratives de proximité : signalement de stationnement gênant, nuisances sonores, infractions diverses - et être orientés vers les services compétents », complète la Ville.

Pour cela, ils peuvent monter à l'intérieur du fourgon, où les agents disposent d'une sorte de mini-bureau pour recevoir les doléances (la police municipale n'enregistre pas de dépôt de plainte, c'est la police nationale, NDLR) des Villeurbanais.

« La visibilité de la police est désormais reconnue »

« Nous avons deux fourgons, un plus grand qui permet de ranger une trottinette saisi lors d'un contrôle routier par exemple. Et un plus petit, plus mobile, qui nous permet d'accéder plus facilement à certaines places », décrit encore le chef de la PM.

Côté effectif, Lionel Michau-



Le directeur de la police municipale, Lionel Michaudon (à gauche) aux côtés du maire, Cédric Van Styvendaal et d'élus. Photo Vincent Sartorio

don fait tourner tous ses agents sur ces deux postes mobiles : « Parce qu'on préfère la visibilité. » Et son propre patron, le maire, d'insister : « Cette nouvelle police de proximité est possible parce que nous sommes passés à 75 agents de police municipale, contre 31 lorsque je suis arrivé. On n'arrêtait pas de me dire qu'on ne voyait jamais la présence de

cette police. Désormais, cette visibilité est reconnue. »

En attendant, dans quelques mois ou années, la création d'un grand poste de police municipale qui regroupera les agents, ceux de la surveillance de la voie publique (ASVP), le Centre de supervision urbain (CSU) et le pôle Prévention médiation sécurité (PMS).

• Vincent Sartorio

Repères ► Permanences de la police municipale

► Place Victor-Balland : lundi, mercredi et samedi matin,

► Place Charles-Henri : lundi après-midi,

► Place Grandclément : mardi matin, mercredi et jeudi après-midi,

► Devant le CCVA et la salle Raphaël-de-Barros : mardi après-midi,

► Place Croix-Luizet : jeudi matin,

► Place Wilson : vendredi matin,

► Esplanade Miriam-Makeba : vendredi après-midi,

► Devant l'hôtel de ville : vendredi matin, vendredi et samedi après-midi.



Photo Vincent Sartorio

Demandes d'autorisations d'urbanisme : attention aux notifications par voie électronique

Alison Amet ► Itinéraires Avocats



Alison Amet, avocat chez Itinéraires Avocats. Photo DR

que les demandes de pièces seraient adressées au pétitionnaire par voie postale :

► Enfin, aucun avis n'informe le pétitionnaire qu'un courrier de demande de pièces complémentaires était à sa disposition et qu'il avait la possibilité d'en prendre connaissance.

Le Tribunal administratif de Lyon (TA Lyon, n° 2305546, 18 juillet 2025) a été amené à examiner la régularité d'une demande de pièces complémentaires notifiée par une collectivité via la plateforme numérique "Toodego", dans le cadre de l'instruction d'une demande de permis de construire. Après avoir rappelé les exigences des articles L. II2-15, R. II2-17 et R. II2-19 du CRPA, le juge a relevé trois irrégularités :

► Le pétitionnaire n'avait pas été informé des conditions de mise à disposition des documents, de la garantie de l'identification du destinataire des notifications, ni du délai au terme duquel il était réputé les avoir reçus ;

► Les conditions générales de la plateforme prévoient

► Le tribunal a jugé que la demande de pièces complémentaires n'avait pas été régulièrement et notification n'a pas été interrompu, un permis tacite était acquis. Le refus de certificat de permis tacite a donc été annulé et la collectivité enjoindrait à le délivrer. L'irrégularité de la notification électronique a ainsi eu un effet déterminant dans cette affaire.

Ce jugement rappelle que l'usage des plateformes numériques n'exonère pas les collectivités du respect des garanties procédurales du CRPA. La dématérialisation impose autant de rigueur que "le papier".

Lyon

Terrasses saisonnières : un dernier week-end pour en profiter

Ça vient de tomber. Les terrasses jouent les prolongations ce week-end à Lyon. Avant d'être rangées pour quatre mois.

C'est Noël avant l'heure. La Ville de Lyon vient d'annoncer le prolongement « à titre exceptionnel » des terrasses saisonnières jusqu'au dimanche 2 novembre inclus, au lieu de ce vendredi 31 octobre.

La décision de la municipalité, « consciente des enjeux économiques pour les restaurateurs et bars lyonnais », intervient « sur proposition » de ces mêmes professionnels. L'an dernier déjà, les terrasses étaient restées en place quelques jours de plus.

Installées depuis le 1^{er} mars

Le nouveau règlement des terrasses, en vigueur depuis le 1^{er} mars 2024, « est le résultat d'un travail de proximité, d'une longue concertation et d'une coopération réussie avec l'Union des métiers et des industries de l'Hôtellerie (Umih). Il a permis un équilibre entre la vitalité économique de tous les acteurs et le respect de la tranquillité publique des riverains », assure la Ville.

Il a permis aux restaurateurs et bars lyonnais de bénéficier de trois mois supplémentaires et d'autre part, en faisant évoluer les horaires de fermeture à minuit les dimanches, lundi et mardi.

Ce week-end sera donc la dernière occasion de profiter d'un repas ou un verre en terrasse, avant un retour le 1^{er} mars prochain.

► À savoir

Lyon 1^{er}

Atelier du centre de danse Takamouy

Workshop b-boying avec Nasty. Samedi 22 novembre de 14h à 17h. Centre Brunerie, 16 rue Paul Chenavard. 50 €. Centre de danse Takamouy. Tél. 06.81.48.91.88.

Lyon 3^{ME}

Danse avec le Codap

Danse de salon à partir de 50 ans (jours/heures selon séances) : 28 cours : 23€/pour lh30, 160€ pour lh et toutes danses pour lh30 ; 335€/an pour lh rock ; 440€/an pour lh30 toutes danses/lh rock/lh30 bachata/salsa ou lh30 toutes danses/lh rock/lh30 danses en ligne ; 60€/an cours supplémentaire). Tous les lundis, mardis et vendredis jusqu'au 29 mai. Salle d'accueil de "Sport et santé", 259 rue de Créqui. Codap Tel. 04.78.60.10.05.

Lyon 4^{ME}

Animation de l'association

"Entraid'addict 69"

Groupe de parole destiné aux personnes en prise à des conduites addictives, avec ou sans produit (séances ouvertes à toutes les personnes majeures). Tous les jeudis de 18h à 20h jusqu'au 18 décembre. Association "Entraid'addict 69", 23 rue de Trion. Gratuit. Association "Entraid'addict 69" Tél. 06.81.93.11.66.

Atelier de la MJC Saint-Just

Atelier couture : fabrication d'un sac à tarte (prévoir du tissu : 75 cm x 70 cm pour l'extérieur et 60 cm x 60 cm pour

pour l'intérieur du sac - pour tout public à partir de 16 ans). Samedi 15 novembre de 9h30 à 12h30. MJC Saint-Just, 6 rue des Fossés-de-Trion. 29 €. 27 € pour les adhérents. MJC Saint-Just Tél. 04.72.32.16.33.

Lyon 5^{ME}

Marché avec l'association MainTenir

Séance de marché nordique adaptée et encadrée. Tous les lundis de 14h30 à 15h45 jusqu'au 24 novembre. Parc de la Tête d'Or. Boulevard des Belges. Gratuit. Association MainTenir Tél. 04.78.58.05.68.

Lyon 7^{ME}

Atelier de l'association MainTenir

Atelier d'initiation au numérique pour les personnes de plus de 55 ans : apprendre à utiliser un smartphone, une tablette ou un ordinateur, naviguer sur internet, créer une adresse mail, reconnaître les escroqueries en ligne... (15 séances en groupe de 6 à 10 participants). Les mardis de 14h à 15h30 et de 15h45 à 17h15 jusqu'au 17 février. Maison Ravier, 7 rue Ravier. 75 €. 60 € pour les adhérents. Cercle d'égyptologie Victor Loret Tél. 06.66.25.88.99.

Lyon 7^{SE}

Animation du Centre Léon Bérard

Informations sur les cancers masculins, l'accompagnement des patients et de leurs proches (journée ouverte à tous). Jeudi 6 novembre de 10h à 12h15 jusqu'au 11 décembre. Maison Berthier Albrecht, 14 place Grandclément. Gratuit. Centre Léon Bérard Tél. 04.78.58.05.68.

Lyon 9^{ME}

Atelier de l'association MainTenir

Atelier d'initiation au numérique pour les personnes de plus de 55 ans : apprendre à utiliser un smartphone, une tablette ou un ordinateur (15 séances en petite groupes). Tous les mardis et jeudis de 10h45 à 12h15 jusqu'au 11 décembre. Maison Berthier Albrecht, 14 place Grandclément. Gratuit. Association MainTenir Tél. 04.78.58.05.68.

Atelier d'Emmanuelle Fruchard

Atelier sur le thème "La puissance d'une voix maîtrisée" avec l'artiste lyrique et coach vocal : découvrir le mode d'emploi pour projeter la voix (cours pour toute personne devant prendre la parole en public dont professeur, avocat, étudiant en écoles supérieures,等等...). Jeudi 15 novembre et jeudi 4 décembre de 18h30 à 19h30. Club Lyon Olympique Echecs, 5 place du marché. 15 €. Gratuit pour les demandeurs d'emploi et les jeunes (- de 18 ans). Emmanuelle Fruchard Tél. 06.63.08.33.22.

Villeurbanne

Atelier de l'association MainTenir

Atelier d'initiation au numérique pour les personnes de plus de 55 ans : apprendre à utiliser un smartphone, une tablette ou un ordinateur (15 séances en petite groupes). Tous les mardis et jeudis de 10h45 à 12h15 jusqu'au 11 décembre. Maison Berthier Albrecht, 14 place Grandclément. Gratuit. Association MainTenir Tél. 04.78.58.05.68.

Auvergne-Rhône-Alpes

« Forte augmentation » des chômeurs de la région au troisième trimestre 2025

Le nombre de personnes inscrites à France Travail au 3^e trimestre 2025 progresse en Auvergne Rhône-Alpes. L'augmentation est de 1,2 % sur un trimestre ou de 5,3 % sur un an. Des hausses notamment liées à la loi sur le plein-emploi (LPE) qui amène de nouveaux publics à s'inscrire à France Travail.

Le Progrès - Hier à 07:00 - Temps de lecture : 2 min



La loi sur le plein-emploi (LPE) n'explique pas à elle seule la hausse du nombre d'inscrits à France Travail. Photo d'illustration Clémence Dubost

629 900 personnes sont inscrites à France Travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 3^e trimestre 2025. Ces chômeurs qui n'ont exercé aucune activité professionnelle ou une activité réduite (catégories A, B et C) sont en « forte augmentation » selon le service public de l'emploi. La hausse est de + 1,2 % sur un trimestre et de + 5,3 % sur un an.

Cette progression est notamment due à la Loi sur le plein-emploi (LPE) qui amène de nouveaux publics à s'inscrire à France Travail. Depuis le 1^{er} janvier 2025, les bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les Missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits sur les tablettes de l'ex-Pôle emploi.

Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi pour les -25 ans

Toutefois, la LPE n'explique pas à elle seule la hausse du nombre d'inscrits. À champ comparable, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C s'accroît de 4 % sur un an. Cela s'explique en particulier par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (+ 20 % en un an).

179 290 inscrits à France Travail dans le Rhône

Dans le Rhône, 179 290 personnes ont été enregistrées au 3^e trimestre 2025 (catégories A, B, C, D, E). Au sein des deux catégories créées en janvier 2025⁽¹⁾, 4 253 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables) et 23 448 personnes sont en attente d'une orientation (catégorie G, donnée brute).

Dans l'Ain, on dénombre 52 530 **demandeurs d'emploi** (catégories A, B, C, D, E) au 3^e trimestre 2025. 1 071 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute) et 3 358 personnes attendent d'être orientées (catégorie G, donnée brute).

Dans la Loire, le nombre de personnes inscrites à France Travail s'établit à 69 640 au 3^e trimestre 2025 (catégories A, B, C, D, E). 2 019 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute) et 8 714 personnes en attente d'orientation (catégorie G, donnée brute).

En Haute-Loire, au 3^e trimestre 2025, 18 200 chômeurs (catégories A, B, C, D, E) pointent à France Travail. Ils sont 129 en parcours social (catégorie F, donnée brute) et 1 680 en attente d'une orientation (catégorie G, donnée brute).

⁽¹⁾ Deux nouvelles catégories statistiques sont créées en janvier 2025 : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation.

Lyon

Trafic limité en Presqu'île : « Entre 20 et 30 voitures » ont déjà percuté le plot de la rue Gentil, la Métropole réagit

Selon un commerçant de la rue Gentil (2^e), voisin d'une borne d'accès à la zone à trafic limité (ZTL), plusieurs dizaines de véhicules ont percuté le plot escamotable depuis sa mise en service le 28 juillet dernier. Pour mémoire, ce dispositif se dresse chaque jour de 13 à 6 heures et ne laisse passer que les ayants droit après lecture de leur plaque d'immatriculation.

Rémi Liogier - Aujourd'hui à 06:09 - Temps de lecture : 2 min



Une voiture accidentée rue Gentil, après avoir percuté le plot rétractable de la borne ZTL. Photo fournie

Collisions en série à hauteur de la borne installée rue Gentil (2^e), sur le côté Rhône de la Presqu'île. Selon un commerçant voisin de cette porte d'entrée dans la zone à trafic limité (ZTL), le plot escamotable - qui se lève chaque jour de 13 à 6 heures - a déjà été percuté à de nombreuses reprises depuis son activation le 28 juillet dernier. Entre « 20 et 30 » chocs auraient eu lieu, confie-t-il au Progrès. « J'ai personnellement assisté à une dizaine d'entre eux ». Avec à chaque fois, des dégâts importants sur les véhicules. Un témoignage qui ne surprend pas le chef de projet, indique-t-on du côté de la Métropole. En cause, selon la collectivité : la « configuration en ligne droite » du site et le comportement de certains automobilistes.

Des ajustements pour limiter la casse

Alors, pour limiter le nombre d'incidents et améliorer la visibilité du plot de la rue Gentil, la Métropole a procédé à quelques aménagements : un marquage au sol en losange autour de la borne et une LED qui clignote la nuit, un panneau « borne amovible, une voiture à la fois » (pour éviter l'effet « petit train » à l'origine de la plupart des chocs), et un autre panneau directionnel.

Depuis la mise en place de ces ajustements, la collectivité constate une amélioration. « Néanmoins, certains automobilistes continuent de ne pas respecter la signalisation en place, notamment le feu rouge, indiquant que la borne est levée. La Métropole de Lyon va donc ajouter, d'ici fin novembre, un marquage en pointillé au niveau de ce feu. »

Si plus de 20 véhicules ont été dégradés, le plot, lui, n'aurait pas été endommagé par ces percussions à répétition.

Côté Saône, où une seconde borne est active, l'accès à la ZTL semble moins problématique. À l'entrée de la rue Port-du-Temple : « Nous n'avons, à ma connaissance, assisté à aucune collision avec le plot », témoigne un salarié du bar Funky Monky.

Infographie

Quels sont les départements où les Français se sentent le moins en sécurité ?

En France, le sentiment d'insécurité reste stable. En 2024, il s'élevait à 22 %, d'après les données du ministère de l'Intérieur dévoilées ce jeudi. Néanmoins, ce chiffre cache des disparités en fonction des territoires, des appartenances politiques et du cadre de vie des habitants.

A.SI. - Hier à 19:35 | mis à jour hier à 19:40 - Temps de lecture : 3 min



Le chiffre relatif au sentiment d'insécurité au niveau national est stable au fil des ans. Photo d'illustration Sipa/Alain Robert

En 2024, 22 % des Français déclarent se sentir « souvent » ou « de temps en temps » en insécurité dans leur quartier ou leur village, d'après la troisième édition de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS) (*) du service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), coordonnée par l'Insee, dévoilée ce jeudi. C'est dans les transports que les Français se sentent le plus en insécurité (42 %). 21 % déclarent qu'il leur arrive ainsi de renoncer à sortir seuls de chez eux. Les femmes, les jeunes et les habitants des grandes unités urbaines sont plus souvent inquiets vis-à-vis de leur sécurité.

Le chiffre relatif au sentiment d'insécurité au niveau national est stable au fil des ans (environ 20 %), mais cache de véritables disparités entre les territoires. Les habitants de l'est de la France, de la région parisienne et du pourtour méditerranéen se sentent davantage en insécurité que ceux de l'Ouest. En 2022 (derniers chiffres disponibles), la Côte-d'Or, le Rhône et l'Isère font partie des départements dans lesquels une part plus importante de la population que dans les autres départements déclare se sentir en insécurité dans son quartier ou son village. À l'inverse, ceux vivant dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône se sentent moins en insécurité qu'ailleurs en France.

Pas forcément corrélé au niveau de délinquance

De nombreux critères permettent d'expliquer ce sentiment d'insécurité. Le fait d'avoir été victime, ou de vivre dans un quartier régulièrement théâtre de dégradations ou gangrené par le narcotrafic favorise la peur et l'angoisse au quotidien. À quelques exceptions près. Le ressenti de l'insécurité n'est pas forcément lié au niveau de délinquance. Renée Zauberman (**), directrice de recherches émérite au CNRS, cite un exemple : « Les quartiers situés dans le nord est de Paris sont assez frappés par la délinquance. Mais leurs habitants ne s'y sentent pas particulièrement en insécurité, à l'inverse de territoires moins frappés par la délinquance, mais qui manifestent un niveau de préoccupation vis-à-vis du problème très élevé. »

L'appartenance politique joue un rôle, tout comme le genre, l'âge, le niveau social, le niveau d'étude. On observe, sur la carte des départements, une corrélation entre le sentiment d'insécurité et le vote en faveur de l'extrême droite. « Les discours politiques peuvent constituer une caisse de résonance du sentiment d'insécurité », observe Olivier Renaudie, professeur de droit public à l'université Paris I Panthéon Sorbonne.

(*) Enquête réalisée sur un échantillon de 200 000 personnes âgées de 18 ans et plus, en France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe et à La Réunion.

(**) *Du sentiment d'insécurité à l'État sécuritaire*, Lormont, Éditions du Bord de l'eau, 2017 (avec Philippe Robert).

Lyon

Le stationnement « toléré » disparaît boulevard de la Croix-Rousse : place au cheminement végétalisé

Des engins de chantier sont arrivés boulevard de la Croix-Rousse lundi 27 octobre. L'objectif est de végétaliser le trottoir et de rendre sa place aux piétons dans une portion située côté 1er arrondissement, entre le cours Général-Giraud et la rue Marie-Anne-Lerouzier. Le stationnement qui y était « toléré » a disparu. Trente-deux arbres vont être plantés.

A.Du. - Aujourd'hui à 06:20 - Temps de lecture : 3 min



01 / 05 Les travaux sur le boulevard de la Croix-Rousse ont démarré lundi 27 octobre, entre le cours Général-Giraud et la rue Marie-Anne-Lerouzier. Photo Aline Duret

C'était la dernière poche de stationnement gratuit de ce côté-ci de la Croix-Rousse, nous dit un passant, levant les yeux au ciel. Un stationnement « toléré » jusqu'à présent sur le trottoir du boulevard mais « non autorisé et non réglementaire », rappelait toutefois en mars dernier Jean-Christian Morin, adjoint du 1er arrondissement à la Ville apaisée, lors d'une réunion publique.

Et il était voué à disparaître à l'image de ce qui a été entrepris, plus haut sur le 1er et en face, côté 4e arrondissement, celui-ci représentant « un véritable problème de sécurité et de disponibilité pour les piétons ».

« *Cet espace va être rendu aux piétons* »

Sept mois plus tard, l'intention se concrétise. Et les quelque 150 véhicules stationnés sur le trottoir du boulevard entre la rue Marie-Anne-Lerouzier et le cours Général-Giraud ont disparu. Pour laisser place à un nouveau chantier ? Pas seulement.

Ce stationnement, à terme, devrait être bel et bien supprimé, même si du côté de la mairie du 1er on évoquait « une étude intégrée au projet » qui « serait faite sur des utilisations ponctuelles de stationnement ». Du côté de la Métropole, maître d'ouvrage de cette opération plantations, « cet espace va être rendu aux piétons qui pourront profiter d'un nouveau cheminement entièrement végétalisé et sécurisé ».

À lire aussi

>> [Boulevard de la Croix-Rousse : les trottoirs libérés des voitures, et après ?](#)

32 arbres vont être installés en février

Ce lundi 27 octobre, des engins de chantier ont donc investi les lieux, dans le cadre d'une « opération d'aménagement du boulevard », précisent les services de la Métropole. L'idée est de « végétaliser le trottoir » et de « rendre sa place aux piétons ». En retirant, le cas échéant, des portions de goudron pour un réaménagement dudit trottoir souvent en mauvais état et pour faire place à de la terre nécessaire aux plantations.

Au total, soulignent les mêmes services, 32 arbres vont être installés selon l'alignement initial, venant s'ajouter aux platanes « qui ont été conservés ». Micocoulier de Provence, Érable trifide, Savonnier de Chine ou encore arbre de Judée sont les essences retenues. Un aménagement d'assises et de fontaine devrait compléter cet ensemble.

À lire aussi >> [Requalification du boulevard de la Croix-Rousse : « un seul scénario d'aménagement viable »](#)

Requalification du boulevard, c'est pour 2027

Cette opération d'aménagement devrait se terminer mi-novembre « sauf aléas climatiques ». Les plantations sont quant à elles programmées pour les vacances de février. Elle s'inscrira « dans la continuité du projet de requalification » du boulevard de la Croix-Rousse envisagé plus haut entre les rues de la Tourette et des Pierres-Plantées. Soit quelque 680 mètres où seront réalisées plantations nouvelles, réfection de la totalité des trottoirs, aménagement de bandes cyclables, notamment.

Le chantier pourrait commencer en 2027 pour une livraison attendue en 2029. En attendant ce sont les travaux sur les réseaux qui se poursuivent jusqu'au printemps 2026.

APRÈS LES TRAVAUX, LE QUARTIER GRANDCLÉMENT SE CHERCHE UNE ÂME

À Villeurbanne, Grandclément vit au rythme des chantiers depuis plusieurs années. Le secteur, en pleine mutation jusqu'en 2030, doit devenir un nouvel « écoquartier ». Entre arrivée du tramway, nouveaux logements et ambitions écologiques, habitant·es et commerçant·es peinent à reconnaître leur quartier.

Il est 16 heures, lundi 20 octobre, dans le quartier Grandclément. Sur la place éponyme, les bruits assourdissants des travaux couvrent les rires d'enfants qui s'amusent sur la nouvelle aire de jeux. Entre les palissades, les ouvriers s'activent pour créer la future ligne de tramway T6, qui reliera le quartier à La Doua « en quinze minutes » d'ici au printemps 2026, selon la Métropole de Lyon.

Entre deux bancs, Myriam, lunettes de soleil sur le nez, observe la scène. Installée dans le quartier depuis huit ans, cette aide-soignante de 67 ans s'appuie sur son déambulateur, un peu lasse. Elle soupire avant de laisser échapper : « C'est le bordel avec les travaux depuis trois ans ! »

Et pour cause, depuis 2023, le quartier vit au rythme des pelleteuses et engins en tout genre. Au tramway, l'une des pièces maîtresses de la ZAC (zone d'aménagement concertée) Grandclément Gare, s'ajoutent la reconfiguration de la place et la création d'espaces végétalisés censés donner un nouveau souffle au quartier.

Pour l'heure, ces ambitions se matérialisent surtout par des trottoirs barrés et une circulation souvent chaotique dont les habitant·es peinent à s'acclimater. À quelques rues de là, le « petit parc Gisèle Halimi », déjà ouvert en attendant la création du grand parc du même nom, est totalement vide. Derrière les promesses d'un « écoquartier », comme l'affirme la Métropole, Grandclément cherche encore son équilibre.